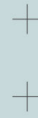




FREEDOM
ONLINE
COALITION

COALITION
POUR LA LIBERTÉ
EN LIGNE



CLL Consultations Régionales

Résumé de la Consultation Régionale
en Asie-Pacifique

Juin 2022

Table des Matières

Contexte	3
Résumé	3
Tendances	4
Recommandations	8
Annexe	10



Contexte

- À titre de président en 2022 de la Coalition pour la liberté en ligne (CLL), le Canada a animé six consultations régionales multipartites dans le but de communiquer directement avec les intervenants et de recueillir des connaissances sur les obstacles à la liberté sur Internet à l'échelle régionale et sous-régionale.
- Les consultations multipartites alimenteront le prochain « Programme d'Ottawa » de la CLL, qui permettra de mettre à jour le document fondateur de la Coalition, le **Programme de Tallinn** [*en anglais seulement*], avec un ensemble d'engagements pour la promotion des droits de la personne en ligne.



Résumé

- Au cours de la consultation régionale Asie-Pacifique tenue en vertu de la règle de Chatham House, des spécialistes issus de la société civile, des médias, du monde universitaire et du secteur privé ont souligné que la CLL peut continuer à jouer un rôle pivot auprès des divers intervenants et ont proposé un certain nombre d'approches en matière de politiques, de programmes et de mobilisation pour les membres afin de soutenir l'inclusion numérique et de cibler l'utilisation abusive des technologies numériques.
- L'exclusion numérique a des répercussions négatives sur les personnes, les collectivités et le développement national. Internet étant de plus en plus perçu comme la voix du peuple, ceux qui ne sont pas en ligne risquent d'être marginalisés.
- La sécurité numérique et la participation civique demeurent des préoccupations essentielles. Les médias sociaux sont truffés de désinformation et de menaces pour les utilisateurs. Certains acteurs publics et privés « *militarisent* » la désinformation, tandis que les plateformes technologiques

peuvent manquer d'incitations ou de règlements adéquats pour s'attaquer aux pratiques nuisibles.

- Pour promouvoir l'inclusion numérique, il faut faire davantage pour mobiliser les jeunes et les femmes sur des questions telles que la cyberintimidation, la violence sexiste en ligne et la sélection de sources d'information fiables.



Tendances

Des spécialistes s'accordent à dire que l'exclusion numérique a des répercussions négatives sur les personnes, les collectivités et le développement national. Dans un monde où l'accès aux services est de plus en plus numérisé, la connectivité et l'habileté numérique sont indispensables pour réduire la pauvreté et fournir une gamme de biens publics et privés. Parallèlement, une grande partie du programme actuel sur la numérisation et l'intelligence artificielle est étroitement liée aux questions de propriété et de contrôle des données, creusant le fossé entre ceux qui disposent de la technologie et ceux qui n'en disposent pas.

La **connectivité** et l'**habileté** ont été largement reconnues comme deux éléments importants et complexes dans la structure internationale en train de se créer autour des technologies numériques. Le premier élément, la connectivité, repose fortement sur les gouvernements et les grands acteurs du secteur privé pour la mise en place des infrastructures essentielles, tandis que le second, l'habileté, porte principalement sur la nécessité d'améliorer les capacités d'une grande partie de la population mondiale à utiliser les outils numériques de manière constructive et sûre.

Une véritable connectivité garantit la disponibilité de l'infrastructure et des périphériques, ainsi que des prix abordables. La politique est devenue « *adaptée aux personnes connectées* », comme le suggère la question suivante posée par un participant : « *Sommes-nous en train de mettre en place une politique optimisée pour les infrastructures numériques et non numériques?* ». L'élaboration de produits est limitée par les capacités linguistiques des programmeurs utilisant des logiciels libres, ce qui

rend difficile le développement de correctifs de sécurité localisés et accroît la vulnérabilité des utilisateurs.

Du point de vue de l'égalité entre les genres, il a été suggéré de mettre davantage l'accent sur les femmes et le codage, d'intégrer les principes féministes pour l'Internet et d'intégrer une composante numérique au programme pour les femmes, la paix et la sécurité. D'autres ont souligné l'importance de sensibiliser les jeunes par rapport à l'**habileté numérique** quant à certaines questions inévitables, notamment la cyberintimidation et la violence sexiste en ligne. Il a été recommandé que la CLL approfondisse ses relations avec le milieu universitaire sur ces questions et d'autres, en veillant, par exemple, à ce que des recherches de pointe sur les politiques contribuent à « *combler le fossé* » entre les jeunes et les médias grand public. Un spécialiste a indiqué que les citoyens exclus des médias consomment souvent des « *médias marginaux* ».

Les participants ont estimé que la transparence et la responsabilité manquaient dans de nombreux domaines de la gouvernance et de la technologie numériques, et ce, en raison de cadres juridiques « *basés sur le contrôle et la surveillance* ». Un certain nombre de participants ont souligné la possibilité pour la technologie de créer des pratiques discriminatoires : par exemple, par le biais d'une identification électronique fondée sur la religion, l'origine ethnique ou l'emplacement.

L'un des principaux sujets de discussion était que les plateformes en ligne et les fournisseurs de technologies semblent souvent réticents ou incapables de s'autoréglementer de manière adéquate. Il a également été mentionné que les plateformes n'avaient pas d'incitatif financier à traiter le contenu problématique s'il suscite l'engagement et crée des métadonnées rentables. Lorsque la vérification des faits devient un passif financier – et si aucune autre exigence n'est imposée – elle peut soutenir la « *monétisation de la désinformation* ».

Les experts ont noté que dans de nombreux contextes géographiques, les médias sociaux sont en grande partie « *en train de devenir Internet* » et que l'expérience des campagnes politiques de certains pays en matière d'utilisation de la désinformation est exportée. La **désinformation** a également été

désignée comme une menace grave pendant la pandémie, ce qui a donné lieu à des résultats négatifs sur la santé. Il y a eu un large consensus sur le fait que l'Internet de base est encore important et que « *ceux qui ne sont pas sur les médias sociaux sont toujours pertinents* », bien que sur de nombreuses questions, allant du changement climatique à la pauvreté urbaine, la société civile considère les médias sociaux comme le principal outil pour aider à organiser l'activisme et donner de la visibilité aux points de vue sous-représentés. Des représentants des médias craignent que les pourvoyeurs de la désinformation détournent les plateformes de médias sociaux, et prédisent une utilisation plus répandue des technologies d'hypertrucage.

Un expert a suggéré que la CLL élabore un cadre pour contrer les campagnes de désinformation, y compris « *avant l'occupation* » (c'est-à-dire en mettant en évidence des stratégies trompeuses ou manipulatoires et en décrivant les moyens de neutraliser le potentiel perturbateur de la désinformation avant que les gens ne la rencontrent).

Internet étant de plus en plus perçu comme le principal canal de libre expression, ceux qui ne sont pas en ligne « *risquent d'être ignorés* ». Les **coupures d'Internet** ont des effets graves dans les régions éloignées comme les archipels, ainsi que pour les personnes pauvres en milieu rural. Les médias sociaux sont une source importante de menaces et d'abus visant les défenseurs des droits de la personne, les comptes étant de plus en plus « *militarisés* », tandis que le nombre de « *zones de sécurité* » en ligne diminue à mesure que les gouvernements ciblent les fournisseurs de services de RPV. La connaissance de l'utilisation sûre d'Internet et de la **cybersécurité** reste faible dans de nombreux pays de la région, tandis que l'accès aux logiciels de sécurité est limité à la fois par leur disponibilité et leur prix.

Un participant du secteur privé a demandé instamment que, dans certains cas, les pays de la CLL envisagent l'utilisation d'une législation extraterritoriale pour adopter et étendre des normes au-delà des frontières nationales. Sur le plan de la gouvernance également, les participants ont souligné l'importance d'une protection suffisante contre la cyberintimidation et ont suggéré que des mesures de cybersécurité « *devraient être intégrées dans le système* ».

Plusieurs participants ont suggéré que certains gouvernements pourraient chercher à utiliser la **segmentation d'Internet** à leur avantage, par exemple dans les campagnes politiques. Des médias indépendants sont nécessaires pour « *donner le ton* » dans les conversations factuelles sur les occasions ou les avantages de l'Internet ouvert et les risques ou les implications de la segmentation pour la société, tandis que les gouvernements devraient être des « *protecteurs* » des citoyens et des biens publics, évitant toute une série de préjudices et pas seulement les discours haineux, « ou bien les mêmes acteurs continueront à dominer ».

Les participants ont exprimé leur inquiétude quant au fait que les **logiciels espions illégaux** contribuent à créer un puissant écosystème de surveillance avec peu de protection pour les gens ordinaires. Il a été suggéré que les membres de la CLL examinent différents mécanismes, comme l'utilisation de contrôles à l'exportation, de règlements ou de sanctions sur la vente, le transfert ou l'utilisation de ces technologies. Il a également été recommandé que les membres du CLL soient plus actifs au sein de l'Union internationale des télécommunications pour aider à mettre à jour ses politiques de cybersécurité.

Plus largement, le CLL a été instamment prié d'aider la société civile à intégrer les technologies numériques et les pratiques sûres et d'informer les communautés nouvellement connectées sur la façon de s'autoéduquer. Les participants ont également exprimé leur inquiétude quant au fait que les défis financiers auxquels sont confrontés de nombreux médias peuvent encourager la prolifération des pièges à clics et de la désinformation, ce qui pourrait éroder davantage la confiance du public à l'égard des médias en ligne. Les spécialistes ont recommandé que certains membres du CLL soient plus actifs dans la région.

Il a été convenu que les principes directeurs des Nations Unies fournissent un cadre important pour la mise en commun des pratiques exemplaires et que « *les connaissances appliquées ont une incidence* ». Il est peu probable qu'une « *approche par l'imposition* » soit productive, mais il y a un rôle pivot que doit jouer la CLL pour faire connaître les principes clés, pour aider à « *permettre de meilleures plateformes* » et pour travailler avec les fournisseurs privés de services numériques et

Internet pour encourager le respect des normes et des principes internationaux, en particulier étant donné que « *toutes ces grandes organisations sont désireuses d'atteindre les objectifs de développement durable* ». La mobilisation de la base est également cruciale : dans un environnement favorable, les intervenants peuvent diffuser l'information directement et efficacement au public.



Recommandations

Les participants ont reconnu que la CLL demeure pertinente et peut et doit faire davantage, en prenant des mesures rapides et décisives pour lutter contre l'utilisation abusive des technologies numériques, mais aussi en contribuant aux questions plus importantes associées à la gouvernance mondiale, à la connectivité et à l'habileté numérique au moyen de la recherche et de la sensibilisation. Les participants ont recommandé plusieurs mesures que les membres de la CLL, individuellement ou collectivement, pourraient entreprendre pour accroître la liberté d'Internet à l'échelle régionale et mondiale. La CLL doit :

- continuer à promouvoir les avantages de l'inclusion numérique auprès des pays du Sud partenaires, y compris les États non membres du CLL;
- prendre des mesures plus affirmées sur des questions telles que l'utilisation malfaisante des technologies de surveillance, les campagnes de désinformation, et les coupures d'Internet, notamment l'élaboration de points focaux consultatifs régionaux ou nationaux ou la tenue de réunions entre les ambassades membres du CLL pour fournir des connaissances plus solides à l'échelle régionale et faire rapport à la CLL et aux administrations centrales des pays sur les lois, les politiques et les pratiques;
- examiner différents mécanismes, comme l'utilisation de contrôles à l'exportation, de règlements ou de sanctions sur la vente, le transfert ou l'utilisation de ces technologies;

- être plus actifs au sein de l'Union internationale des télécommunications pour aider à mettre à jour ses politiques de cybersécurité;
- élaborer un cadre pour contrer les campagnes de désinformation, y compris « avant l'occupation » (c'est-à-dire en mettant en évidence des stratégies trompeuses ou manipulatrices et en décrivant les moyens de neutraliser le potentiel perturbateur de la désinformation avant que les gens ne la rencontrent);
- aider la société civile à intégrer les technologies numériques et les pratiques sûres et informer les communautés nouvellement connectées sur la façon de s'autoéduquer;
- porter plus d'attention aux tendances nationales et régionales, notamment aux exercices relatifs à la diligence raisonnable en matière de droits de la personne par le secteur privé au sein de leur royaume ou pays, et les surveiller au moyen de la recherche et de la production de rapports;
- réunir des réseaux locaux multipartites pour résoudre les problèmes et établir la confiance afin de travailler ensemble de façon proactive, participer à davantage de programmes de sensibilisation et de défense des intérêts du public, et contribuer aux efforts de renforcement des capacités pour la sensibilisation et la formation des médias;
- élargir la participation des intervenants pour inclure les jeunes;
- poursuivre les discussions avec le secteur privé sur les principales questions transnationales entourant la technologie numérique, notamment la transparence, la responsabilité et la gouvernance, en reconnaissant que les utilisateurs en ligne sont à la fois des citoyens (pour les gouvernements) et des consommateurs (pour le secteur privé), et qu'il doit y avoir des approches communes à certaines des questions les plus difficiles à aborder (p. ex., la désinformation).

Annexe

Questions à des fins de discussion

- Quelles tendances régionales ou mondiales liées à l'évolution des technologies numériques et de l'Internet auront le plus d'incidence sur les droits de la personne en ligne et hors ligne au cours des cinq à dix prochaines années?
- Quels sont les défis les plus pressants pour la protection et la promotion des droits de la personne en ligne, tant sur le plan régional qu'international?
- Comment définir un Internet libre, ouvert, interopérable, sécurisé et fiable sur le plan de l'infrastructure et de la gouvernance? Comment les gouvernements peuvent-ils se défendre contre la segmentation d'Internet?
- Où les gouvernements devraient-ils concentrer leur attention et l'aide internationale pour réduire le fossé numérique et accroître l'habileté numérique?
- Comment la CLL devrait-elle répondre aux tentatives croissantes de restreindre les voix démocratiques en ligne (c.-à-d. les coupures d'Internet, la désinformation, les technologies de logiciels espions)?
- Quels programmes, initiatives ou processus la CLL devrait-elle entreprendre au cours des cinq à dix prochaines années pour aider à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales et à faire progresser une réelle inclusion numérique?
- Comment la CLL peut-elle encourager un dialogue et une coopération avec le secteur privé sur la mise en œuvre efficace des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne, de même qu'y participer?